



Communauté de communes – 53 communes – 24 800 habitants
Recrute

Chef(fe) de projet Planification / PLUi (H/F) à temps complet

Saint-Flour Communauté souhaite recruter **son chef(fe) de projet Planification / PLUi (H/F)**.

Le poste à pourvoir au 1^{er} octobre 2026 est à temps complet (1607h), réparti à 80% pour Saint-Flour Communauté (PLUi) et 20% pour le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal (SCOT).

Saint-Flour Communauté, territoire de moyenne montagne, dans le département du Cantal, fédère 53 communes autour du pôle urbain de Saint-Flour. La collectivité a approuvé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) le 8 juillet 2024. Elle dispose d'un service commun d'application du droit des sols au bénéfice de ses 53 communes.

Le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal (SYTEC) porte le Schéma de Cohérence Territoriale Est Cantal approuvé en juillet 2021 et un Plan Climat Air Energie Territorial, adopté en juin 2024, sur les territoires de Saint-Flour Communauté et Hautes Terres Communauté (92 communes).

Le territoire est soumis dans son ensemble à la loi Montagne et en partie à la loi Littoral (communes riveraines du lac du barrage de Garabit-Grandval).

En binôme avec la Cheffe de projet urbanisme et ADS et en transversalité avec les services de l'intercommunalité, vous serez la.le chef.fe d'orchestre de la planification urbaine du territoire.

Missions :

Sous l'autorité du Président et du « Directeur Général des Services » de Saint-Flour Communauté :

- **Suivi et évaluation du PLUi**

- Suivre les demandes et évaluer les besoins d'évolution du PLUi, avec le Vice-Président en charge du PLUi, le service ADS et les autres services de Saint-Flour Communauté (DGS, développement économique, environnement, communication, finances...)
- Traduire les enjeux techniques et complexes en outils d'aide à la décision clairs, stratégiques et vulgarisés pour accompagner et aider à la décision les élus communautaires
- Assurer l'animation de la démarche auprès des instances de gouvernance (Comité de suivi du PLUi, Conférences des Maires...), des 53 communes (informer les maires et les secrétaires de mairies) et des partenaires et acteurs institutionnels (SYTEC, DDT, DREAL, PNR de l'Aubrac, PNR des Volcans d'Auvergne, Région,

Département ...)

- Assurer la veille juridique sur les textes réglementaires (interne, formation, webinaires) en lien avec les services institutionnels
- Suivi des recours gracieux et des recours contentieux (analyse et préparation des requêtes en défense avec l'avocat, préparation et participation aux audiences...)
- Evaluation de la mise en œuvre du PLUi (à partir de 2027) et préparation de l'analyse à produire avant juillet 2030 et intégration des objectifs de la loi Climat et Résilience avant février 2028
- Bilan trisannuel de la consommation foncière et bilan des zones d'activités économiques

- **Pilotage et coordination des procédures d'évolution du PLUi**

- Conduire et coordonner l'ensemble des procédures d'évolution du PLUi en cours (révisions allégées, modifications...) ou à venir, jusqu'à leur approbation finale : définition de la procédure avec les parties prenantes (élus concernés, DDT, porteur de projet...) et du mode de mise en œuvre (interne, prestataire extérieur, mixte...).
- Assurer la cohérence réglementaire et technique des procédures avec les orientations du SCoT approuvé et les dispositions législatives.
- Rédiger et analyser les appels d'offres pour la consultation des prestataires et suivi des marchés, avec les services de la collectivité.
- Assurer le pilotage technique, administratif et financier des prestataires retenus et contrôle qualité et cohérence juridique des documents produits (relecture et validation). Le cas échéant élaborer et rédiger en interne certaines parties des dossiers de procédures d'évolution du PLUi.
- Rédaction des actes et suivi de la procédure : arrêtés et délibérations, organisation et bilan de la concertation du public, annonces légales, notification aux PPA et aux communes (analyse et réponse aux avis recueillis), organisation de l'enquête publique ou de la mise à disposition du public, publication du document approuvé...
- Préparation des réunions tout au long des procédures avec le prestataire et le Vice-Président en charge du PLUi et contrôle qualité des compte-rendu et documents transmis (relecture, validation et diffusion)

Sous l'autorité de la Présidente et du Directeur des Services du SYTEC :

- **Suivi de la mise en œuvre du SCOT Est Cantal**

- Suivi de la procédure de modification en cours, pour intégration de la loi Climat et Résilience
- Pilotage et coordination de l'évaluation du SCOT
- Préparation et animation des instances de gouvernance du SYTEC (Commission SCOT, Comité Syndical...)
- Suivi des procédures d'évolution des documents d'urbanisme des collectivités membres et des territoires voisins (participation aux réunions et rédaction des avis du SYTEC)

Profil :

- Formation supérieure en urbanisme et aménagement ou expérience confirmée dans la conduite de PLU et de SCOT

- Vous possédez le permis B.

Savoir-faire/compétences nécessaires :

- Droit des collectivités, de l'urbanisme (loi Montagne et loi Littoral) et de l'environnement
- Fonctionnement des collectivités locales, du réseau d'acteurs et des partenaires institutionnels
- Maîtrise de la réglementation et des procédures d'urbanisme
- Expérience dans la conduite d'outils de planification (PLU communal ou intercommunal, SCOT...)
- Connaissances transversales : urbanisme, architecture, patrimoine, économie, environnement, agriculture, énergies renouvelables, réseaux, risques, transition écologique et énergétique...
- Capacité rédactionnelle, de relecture et de correction pour le contrôle qualité des documents produits par les prestataires
- Maîtrise des outils géomatiques et cartographiques et du logiciel QGis

Savoir être :

- Autonomie dans l'organisation du travail
- Capacité à travailler en transversalité avec différents services et partenaires
- Sens de l'écoute et esprit d'analyse et de synthèse
- Méthode et rigueur
- Conduite de projets partenariaux, animation de réunions, vulgarisation et pédagogie

Conditions d'emploi :

Cadre statutaire : catégorie A de la filière administrative ou technique

Cadre d'emploi : attachés territoriaux ou ingénieurs territoriaux

Compte Epargne Temps, adhésion CNAS

Titulaire ou à défaut contractuel

Temps de travail : poste à temps complet (1607 h)

Lieu de travail : 17 bis place d'Armes 15100 Saint-Flour

Renseignements

Technique

Marie-Aimée LEMARCHAND, Cheffe de projet PLUi et chargée de mission SCOT, Tél : 07 88 90 94 93

Sylvie CIPIERE, Cheffe de projet - Service urbanisme et application du droit des sols, Tél : 04 71 60 71 56

Administratif

Perrine GAUTHIER-TARDIEU, Directrice des Ressources Humaines.

Courriel : drh@saintflourco.fr

Tél : 04 71 60 53 72

CANDIDATURE

Lettre de motivation et CV à adresser à :

Monsieur Philippe DELORT
Président de Saint-Flour Communauté
Village d'entreprises

ZA Le Rozier Coren
15100 SAINT-FLOUR

Par courrier ou par mail :
recrutement@saintflourco.fr

Date limite de réception :
31 août 2026